



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

journée de solidarité

Question au Gouvernement n° 2794

Texte de la question

LUNDI DE PENTECOTE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Françoise Clergeau, pour le groupe socialiste.

Mme Marie-Françoise Clergeau. Monsieur le Premier ministre, je souhaite vous interroger sur le bilan que vous tirez de la deuxième édition du lundi de Pentecôte travaillé.

Nous ne pouvons qu'approuver les efforts de solidarité visant à la prise en charge des personnes âgées ou handicapées, mais nous constatons l'échec de ce dispositif injuste et inadapté.

Rappelons d'abord l'inégalité de cette mesure, qui met à contribution les seuls salariés. Inégalité également entre les salariés, qui n'étaient hier que 40 % à travailler et dont les 60 % qui ne travaillaient pas avaient posé un jour de congé, de RTT ou de grève pour protester contre le principe de la journée travaillée non payée. L'an dernier déjà, la confusion la plus totale avait régné. Vous vous êtes obstiné et la pagaille annoncée a bien eu lieu. Les incohérences que vous avez vous-même reconnues n'ont donc pas manqué de se produire : vous avez fermé les écoles sans vous préoccuper des parents qui travaillaient et ne bénéficiaient d'aucun mode de garde et vous avez perturbé de très nombreuses manifestations sportives, culturelles et festives par la suppression de ce week-end prolongé.

Au plan économique, les incohérences sont les mêmes : vous avez par exemple interdit la circulation des poids lourds alors que les entreprises étaient incitées à travailler. Pas facile pour une entreprise de transports de travailler sans faire rouler ses camions ! Pas facile non plus de fonctionner normalement pour les entreprises qui ne pouvaient pas être approvisionnées !

Comment les usagers peuvent-ils ne pas s'y perdre, lorsque les administrations, les services publics et La Poste sont fermés, les hôpitaux en service réduit, et la SNCF et les transports publics en dispositif de jour férié ?

Vous avez déclaré, monsieur le Premier ministre, qu'il fallait réfléchir à deux fois avant de balayer cette initiative.

M. Philippe Briand. Quelle est la question ?

Mme Marie-Françoise Clergeau. Ces deux fois, nous les avons eues : en juin 2005 et en juin 2006. Je souhaiterais maintenant que vous nous fassiez part de vos réflexions : allez-vous maintenir la pagaille et la confusion ? Allez-vous maintenir l'inégalité entre les Français et entre les salariés ? Allez-vous arrêter ce grand bazar et rétablir le lundi de Pentecôte férié, ou faudra-t-il y réfléchir à trois fois ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

M. Philippe Bas, *ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille*. Madame Clergeau, depuis que Ségolène Royal critique les 35 heures *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)*, qu'elle approuve le contrat de responsabilité parentale et qu'elle se rallie à la tolérance zéro en matière de sécurité *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste)*, je croyais que le temps de l'opposition systématique était révolu. Je constate à regret qu'il n'en est rien.

Je viens de rappeler que la journée de solidarité permet chaque année de prélever 2 milliards d'euros pour venir en aide aux personnes âgées et handicapées d'une manière sans précédent. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Cette majorité peut être fière de son action en faveur des personnes âgées. Après tout, en effet, la réforme des retraites, dont vous avez beaucoup parlé, ce n'est pas vous qui l'avez faite, mais nous. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Le départ anticipé à la retraite pour ceux qui ont commencé à travailler très tôt dans la vie active, ce n'est pas vous qui l'avez fait, mais nous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Le plan seniors, ce n'est pas vous non plus qui l'avez fait, mais encore nous. Quant au plan solidarité grand âge annoncé la semaine dernière par le Premier ministre, c'est nous encore qui le faisons. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)
M. Albert Facon. Et le CPE ?

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. La journée de solidarité permet le doublement du nombre de créations de places pour les personnes âgées par rapport au plan vieillissement solidarité. Elle permet la création de près de 100 000 emplois depuis 2002 pour les personnes âgées et les personnes handicapées, à domicile et en établissement. Il s'agit donc bien là d'un effort sans précédent en faveur des personnes âgées.

Plutôt que de " cacophonie ", je parlerais plutôt de " polyphonie chromatique ". (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.*) Il n'y a en effet pas d'autre alternative. Ou bien l'on met tout le monde sous le même toit : c'est la solution étatiste, qui est sans doute celle que vous préférez - à moins que vous ne préfériez augmenter la CSG, comme je le lis dans les comptes rendus de votre travail sur le projet socialiste.

(*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Ou bien - et tel a été notre choix - on fait progresser la solidarité par le travail, qui enrichit la France, plutôt que par l'impôt supplémentaire, qui l'appauvrit.

J'ajouterai que l'effort réalisé a également permis de sauver l'allocation personnalisée d'autonomie, que vous avez créée sans vous préoccuper de son financement. Vous avez beau jeu, aujourd'hui, de venir critiquer nos efforts sans rien proposer en échange. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Clergeau](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2794

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 juin 2006